RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Action Innocence

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2024, Action Innocence a fêté ses 25 ans !

Cette célébration a été l'occasion de mettre en lumière le travail et l'engagement continu de la Fondation, dans la prévention des risques liés aux pratiques numériques.

Depuis sa création en 1999, Action Innocence a su se réinventer et innover continuellement, pour s'adapter aux évolutions technologiques, tout en restant fidèle à sa mission de protection des enfants sur Internet. Son équipe a acquis, au fil du temps, une véritable expertise en la matière et la Fondation est considérée, aujourd'hui, comme un acteur clé et un organisme de référence en Suisse et en Europe.

Ce jubilé a marqué, non seulement, un jalon important mais, aussi, la reconnaissance de son rôle pionnier dans le développement de programmes de prévention et dans le partenariat public-privé. En effet, Action Innocence a toujours travaillé en étroite collaboration avec les collectivités publiques qui lui ont fait confiance et qui lui ont permis de maximiser l'impact de ses actions et toucher une plus large audience.

En 2001, déjà, la Fondation concevait son module de prévention « Surfer avec prudence sur Internet » en collaboration avec la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève .

En 2002, son équipe menait ses premières interventions dans les écoles genevoises en collaboration avec le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse rattaché au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse du Canton de Genève.

En 2003, elle initiait, avec la police cantonale genevoise, son programme AntiPedoFiles pour lutter contre la pédocriminalité sur Internet.

Et dès 2005, elle étendait ses actions en Suisse et entamait des collaborations avec les différents cantons romands.

20 ans après, la Ville de Genève et Action Innocence ont lancé ensemble la campagne « Écrans, parlons-en ! ». Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et la Fondation ont souhaité s'adresser à la population genevoise et leur parler des écrans de manière positive et constructive, non diabolisante et non culpabilisante.

Action Innocence s'est associée à cette initiative publique et a souhaité la soutenir car une telle campagne est, aujourd'hui, plus que nécessaire. Nous vivons dans une société hyperconnectée, les écrans sont partout et nos enfants y baignent depuis leur plus jeune âge.

Une enquête, menée par la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève et soutenue par la Fondation, a permis de décrire les habitudes d'exposition aux écrans de plus de 900 enfants de moins de 3 ans en Romandie, de 2021 à 2023. Les résultats principaux montrent que les enfants sont exposé·e·s plus de 2 heures par jour aux écrans. La majeure partie de cette exposition est, cependant, indirecte et découle de l'utilisation par les parents. Ces derniers estiment que le premier contact avec un écran se fait en moyenne à l'âge de 9 mois, mais que la permission de

regarder un écran de manière intentionnelle leur est donnée à l'âge de 13 mois en moyenne.

Face à cette réalité, il est primordial de soutenir, le plus tôt possible, les parents et les professionnel·le·s dans l'accompagnement de l'utilisation des écrans par les enfants.

La campagne « Écrans, parlons-en ! » permet de valoriser le travail d'Action Innocence, forte de plus de 25 ans d'expertise et d'engagement pour la promotion d'un usage sain et modéré des écrans.

Dans le cadre de cette campagne, la Fondation a mis à disposition l'ensemble de son matériel de prévention et son nouveau guide multilingue « Vivre avec les écrans » à l'intention des parents, traduit en 12 langues et adapté en français facile à lire et à comprendre (FALC). Ce guide a été distribué dans plus de 100 lieux de la Ville de Genève, espaces de vie enfantine, maisons et espaces de quartier, et ludothèques. Il est également disponible sur le site **vivreaveclesecrans.org**.

En 2025, Action Innocence et le Département de la cohésion sociale et de la solidarité organiseront également ensemble un colloque à destination des professionnel·le·s, un week-end d'animations pour les familles, ainsi que des formations à l'intention des médiateur·rice·s culturel·le·s actif·ve·s dans les associations. La campagne se poursuivra avec l'installation d'un pavillon imaginé et développé par la Fondation pour les élèves de 8 à 10 ans qui circulera dans les préaux des écoles de la Ville et ensuite du Canton de Genève. Une exposition itinérante est également en construction afin de prendre le relais dans les quartiers et d'aller à la rencontre de la population. **ecransparlonsen.ch**

Action Innocence est en mesure de concrétiser de tels projets, ambitieux, novateurs, grâce aux contributions financières de ses donateur·rice·s privé·e·s. Leur soutien et leur générosité sont la clé de l'indépendance et de la réactivité de la Fondation. Elle peut agir rapidement face aux nouveaux défis qui se présentent et ajuster ses actions en temps réel, tout en restant fidèle à sa mission.

Ce jubilé a été aussi l'occasion de rendre hommage à la Présidente-Fondatrice d'Action Innocence, Valérie Wertheimer, sans qui rien n'aurait été possible. Action Innocence ne serait pas ce qu'elle est, aujourd'hui, sans son courage et sa détermination. Grâce à elle, des centaines de milliers de jeunes ont été informé·e·s, sensibilisé·e·s et protégé·e·s. Les membres du Conseil de Fondation ainsi que l'équipe d'Action Innocence saluent sa vision audacieuse, son engagement sans faille et sa grande générosité.

Tiziana Bellucci
Directrice générale

MOMENTS FORTS 2024

Campagne d'information sur les phénomènes de harcèlement

– Dès juin 2024

La Fondation Action Innocence, en collaboration avec l'Association romande CIAO, a lancé une campagne d'information pour sensibiliser aux multiples formes que peut prendre le harcèlement. Au travers de douze capsules vidéo ciblant tout particulièrement les 14-18 ans, la campagne aborde des situations et des comportements auxquels les jeunes peuvent être confronté·e·s. Son objectif est de permettre aux jeunes d'identifier des situations de harcèlement, voire a contrario, de prendre conscience de la portée de leurs propres actes.

La campagne présente successivement quatre phénomènes, à commencer par le harcèlement de rue qui a fait l'objet de trois capsules vidéo en juin 2024. Elle sera suivie en janvier 2025 du harcèlement sexuel au travail et se poursuivra en automne 2025 avec le harcèlement psychologique au travail, puis le (cyber)harcèlement-intimidation entre élèves en 2026.

Visionner les vidéos

Consulter le communiqué de presse

Campagne « Écrans, parlons-en ! »

– Dès octobre 2024

La campagne « Écrans, parlons-en ! » lancée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève et Action Innocence, vise à ouvrir un dialogue constructif sur l'usage des écrans, de la petite enfance à l'âge adulte. Elle s'adresse autant aux professionnel·le·s qu'au grand public. C'est aussi l'occasion de promouvoir le matériel de prévention développé par Action Innocence « Vivre avec les écrans », traduit en 12 langues et adapté en français facile à lire et à comprendre (FALC).

Déployée sur deux ans, la campagne proposera en 2025 un colloque destiné aux professionnel·le·s, un week-end d'animation pour les familles, ainsi que des formations pour les médiateur·rice·s culturel·le·s au sein d'associations. Elle se poursuivra avec l'installation d'un pavillon, conçu par Action Innocence pour les 5P et 6P, qui circulera dès le mois de mai 2025 dans les préaux des écoles de la Ville et du Canton de Genève, puis avec une exposition itinérante dans les quartiers dès le mois de septembre.

Consulter le site www.ecransparlonsen.ch

Consulter le communiqué de presse

Film « Grandir avec les écrans, de 12 à 24 mois »

– Septembre 2024

Dans le film « Grandir avec les écrans, de 12 à 24 mois » réalisé par Action Innocence, des familles romandes dévoilent leur manière de gérer les écrans au quotidien avec les tout-petits. Les images filmées sont analysées par cinq expert·e·s qui valorisent les bonnes pratiques et mettent en avant les besoins de l'enfant.

Ce documentaire donne suite au film « Grandir avec les écrans » réalisé en 2022 pour les parents d'enfants de 0 à 12 mois. Il émane d'un think tank créé par Action Innocence en 2019 réunissant des expert·e·s romand·e·s des mondes académique, médical et social dans le but de réfléchir à l'impact des écrans chez les tout-petits et de mettre en place des outils de prévention.

Visionner le film

Consulter le communiqué de presse

Flyer « Gérer l'utilisation des écrans, comment trouver un équilibre ? »

– Mai 2024

En collaboration avec l'association REPER, la Fondation Action Innocence a développé un flyer pour aider les parents à accompagner leurs enfants dans l'utilisation des écrans. Les contenus ont été directement inspirés de la vidéo « Être parents à l'heure du numérique » conçue en 2021 par Action Innocence.

Visionner le film « Être parents à l'heure du numérique »

Guide multilingue « Vivre avec les écrans »

– Octobre 2024

Afin de rendre ses messages de prévention plus accessibles et d'atteindre un maximum de parents, notamment allophones et celles et ceux issu·e·s de la migration, Action Innocence a développé le guide « Vivre avec les écrans », l'a fait traduire en 12 langues et adapté en français facile à lire et à comprendre (FALC). En 2024, dans le cadre de la campagne « Écrans, parlons-en ! », les guides ont été distribués au format papier, accompagnés d'un présentoir, à une centaine d'institutions de la Ville de Genève, notamment au sein des espaces de vie enfantine, ludothèques et maisons de quartier. Sa diffusion continuera en 2025 auprès de professionnel·le·s et d'institutions de Suisse romande.

Lors de son lancement, un site Internet dédié a également été conçu pour mettre à disposition en format électronique les guides traduits, afin de permettre aux parents de les consulter en tout temps et en tout lieu. Un dépliant et une affiche multilingues complètent ce dispositif et facilitent l'accès au site Internet.

Consulter les guides sur le site vivreaveclesecrans.org

Pièce de théâtre « Interconnecté·e·s »

– Novembre 2024

Soutenue par Action Innocence, la pièce « Interconnecté·e·s » de la compagnie Théâtrochamp explore avec humour, sensibilité et sans culpabilisation, l'utilisation des écrans et d'Internet, et l'équilibre entre le temps passé en ligne et hors ligne, à travers les yeux de douze jeunes comédien·ne·s âgé·e·s de 8 à 12 ans. Destinée aux enfants dès 7 ans et à leurs familles, elle a été jouée à Chêne-Bourg, à Genève, en novembre 2024. La compagnie a bénéficié des conseils d'Action Innocence pour l'écriture du scénario. Elle a également invité la Fondation à animer une table ronde le 28 novembre 2024 pour répondre aux questions des parents après une représentation. Cette initiative a permis de toucher plus de 800 personnes, adultes et enfants compris.

Consulter le communiqué de presse

Méthode de la préoccupation partagée

3ème colloque MPP

– Novembre 2024

Le 3ème colloque organisé par la Plateforme romande MPP s'est tenu les 20 et 27 novembre 2024 à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL). Le colloque a permis à plus d'une centaine de professionnel·le·s formé·e·s à la méthode de la préoccupation partagée (MPP) d'échanger leurs pratiques et leurs expériences pour lutter contre les phénomènes de harcèlement-intimidation en milieu scolaire.

Consulter l'actualité sur notre site

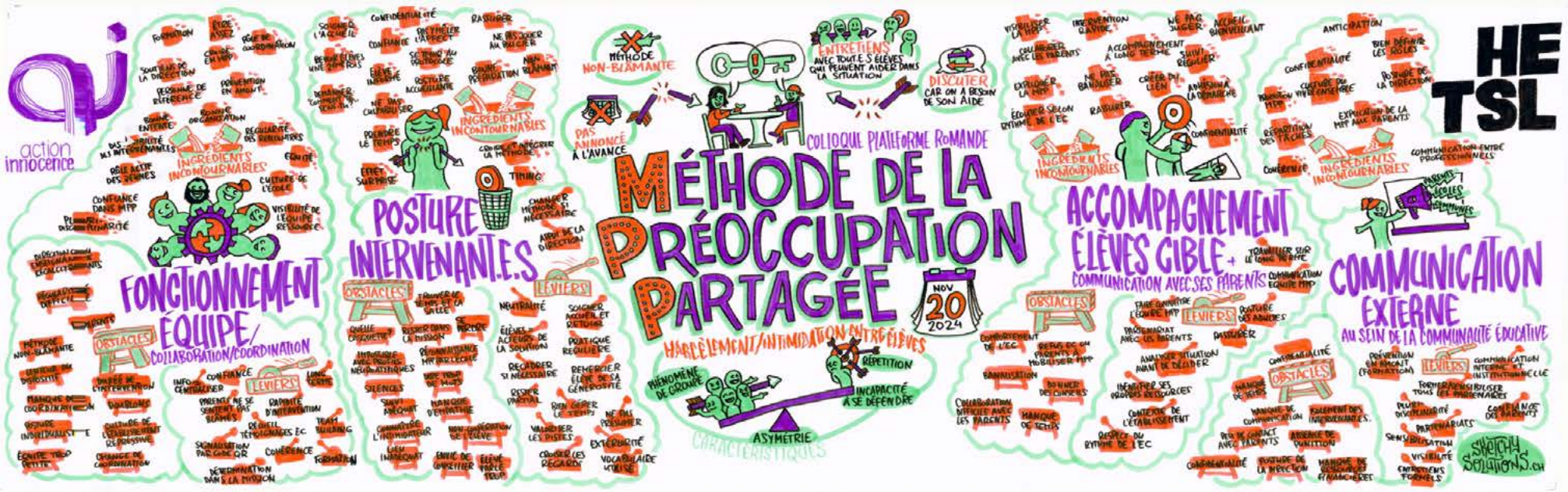

Un graphic recording des échanges du colloque a été réalisé au fil de la journée par l'artiste Filippo Buzzini de **Sketchy Solutions**

Plateforme MPP

– Mars 2024

Les professionnel·le·s romand·e·s engagé·e·s dans la lutte contre le harcèlement-intimidation entre élèves, au travers de la méthode de la préoccupation partagée (MPP), disposent désormais d'un site Internet dédié. Le site rassemble des informations sur les actions mises en place et sur les ressources existantes. Les objectifs : améliorer la prise en charge des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et renforcer le partage de bonnes pratiques ainsi que les collaborations. Soutenue par la Fondation Action Innocence, la Plateforme romande MPP réunit les sept cantons romands et Berne.

Consulter la plateforme en ligne

CAS « Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs »

– Volées 2023-2024 et 2024-2025

Le *Certificate of Advanced Studies* (CAS) vise à étudier les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire, parascolaire et institutionnel. Il est structuré en trois modules correspondant à un total de 12 crédits ECTS. La formation aborde les concepts et enjeux pratiques liés aux phénomènes de harcèlement-intimidation et les différents moyens de les prévenir et d'intervenir. Elle aboutit au développement d'un projet institutionnel qui a pour objectif de permettre à chaque participant·e d'appliquer les connaissances et expériences acquises durant la formation dans son contexte de travail. 13 professionnel·le·s ont obtenu le CAS en juin 2024. La troisième volée 2024-2025 a débuté en septembre 2024 et les participant·e·s sont au nombre de 14.

Consulter la page de la formation

Partenariat avec l'association DIS NO

Dans le cadre de son programme AntiPedoFiles qui a pour objectif de lutter contre la pédocriminalité sur Internet, Action Innocence travaille depuis 2023 en partenariat avec l'association DIS NO qui a pour mission de prévenir la maltraitance et les abus sexuels envers les enfants.

Action Innocence soutient l'association DIS NO et, ensemble, les deux organismes développent des initiatives de prévention pour lutter contre la pédocriminalité et, plus particulièrement, la production, la consommation, la diffusion et l'échange de matériel pédopornographique.

Le programme AntiPedoFiles

La vocation première d'Action Innocence a été de pointer du doigt les dérives naissantes d'Internet et de dénoncer ce qui se préparait en matière de pédocriminalité.

En 2003, la Fondation a lancé le programme AntiPedoFiles. Jusqu'en 2018, elle a conçu et remis gratuitement aux services de police intéressés un logiciel de traque qui a permis l'interpellation de milliers d'individus consommant du matériel pédopornographique.

Dès 2019, Action Innocence a mené une réflexion afin de développer la prévention auprès des auteurs. Cette réflexion a abouti à une collaboration avec DIS NO.

L'association DIS NO

L'association DIS NO inscrit son activité dans la protection de l'enfance, avec la mission de prévenir les abus sexuels sur mineur·e·s, en agissant auprès des auteurs potentiels de tels actes.

LA LIGNE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION DIS NO

DIS NO cible son action auprès des personnes préoccupées par des pensées d'ordre sexuel ou des comportements impliquant des mineur·e·s. L'entourage ainsi que les professionnel·le·s qui souhaitent obtenir des informations et des conseils, peuvent également s'adresser à DIS NO.

La ligne d'écoute et de prévention propose :

- Une écoute sans jugement,
- Une aide confidentielle,
- Des conseils et des informations ciblés,
- Un accompagnement facilitant l'accès à une prise en charge spécialisée.

DIS NO
Prévention de la maltraitance
et des abus sexuels envers les enfants

Consulter le site de l'association DIS NO

Brochures DIS NO destinées aux professionel·le·s
– 2024

Action Innocence a collaboré avec l'association DIS NO et lui a apporté ses conseils pour la rédaction de deux brochures :

- **« Dévoilement d'une attirance pédophile ou hébéphile : que faire ? »**
- **« Visionnage de pédopornographie : que faire ? »**

Ces deux brochures, qui seront diffusées en 2025, auront pour objectif d'outiller les professionnel·le·s et améliorer la prise en charge des personnes qui manifestent une attirance pédophile ou consomment de la pédopornographie.

Cycle de conférences DIS NO
– Dès septembre 2024

Un cycle de 6 conférences porté par DIS NO a débuté en septembre 2024 et se poursuivra jusqu'à juin 2025 avec le soutien de la Fondation. Il vise à favoriser un partage d'expertises et de connaissances, à sensibiliser et à informer les professionnel·le·s aux enjeux actuels dans la prévention des violences sexuelles sur mineur·e·s.

La première conférence portait sur la « Prise en charge des personnes pédophiles : l'importance de la prévention secondaire »

Consulter le programme du cycle de conférences

Consulter le communiqué de presse

Think Tank « Jeux vidéo »
– 2024

Composé d'expert·e·s du jeu vidéo actif·ve·s en Suisse romande, le groupe de travail a décidé en 2024 de rédiger un document de positionnement sur la question du temps d'écran et de l'usage du terme d'addiction appliqué aux pratiques numériques. Il a mandaté Niels Weber, psychologue-psychothérapeute FSP spécialisé dans l'hyperconnectivité, pour la rédaction de ce document.

Étude « Effet de l'exposition aux écrans sur le développement des compétences multisensorielles et des interactions précoces chez les très jeunes enfants (6-36 mois) »

Dans le cadre d'une recherche, mandatée et soutenue par Action Innocence et menée entre 2020 et 2024 à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, Estelle Gillioz, Responsable du pôle recherche de la Fondation, a rédigé 6 articles scientifiques : 2 articles sur l'utilisation et l'exposition aux écrans des très jeunes enfants (6-36 mois) au sein des foyers suisses et 4 articles sur l'effet de l'exposition aux écrans sur le développement de leurs compétences attentionnelles, émotionnelles, prosociales, tactiles et sensorielles. Parmi ces articles, 3 ont été publiés en 2024 :

- Août 2024, The Effect of Screen Habits and Alternative Activities on Tactile Exploration Skills in 6- to 36-Month-Old Toddlers, Children 2024, 11(8), 1027; **– Consulter l'article en ligne**
- Octobre 2024, L'exposition aux écrans des enfants de moins de trois ans en Suisse romande, à la suite de la pandémie du COVID-19, A.N.A.E, n°191, 2024. **– Consulter l'article en ligne**
- Octobre 2024, Exposition aux écrans, technoférence parentale et compréhension des émotions des enfants en âge préscolaire, A.N.A.E, n°191, 2024. **– Consulter l'article en ligne**

En décembre 2024, Estelle Gillioz a défendu sa thèse de doctorat avec succès à l'Université de Genève.

Cette recherche constitue une première pour cette tranche d'âge en Suisse.

Consulter les résultats de cette recherche

ÉVÈNEMENTS 2024

Distribution de jouets

– Janvier 2024

Pour égayer la période des fêtes pour les familles en situation de précarité, Action Innocence a offert des jouets aux enfants bénéficiaires de la Fondation Les Colis du Cœur à Genève, distribués durant la semaine du 8 janvier 2024. Ces jouets, initialement utilisés comme décoration lors du Gala de charité 2023 à Gstaad, ont ainsi trouvé une seconde vie et fait le bonheur de centaines d'enfants.

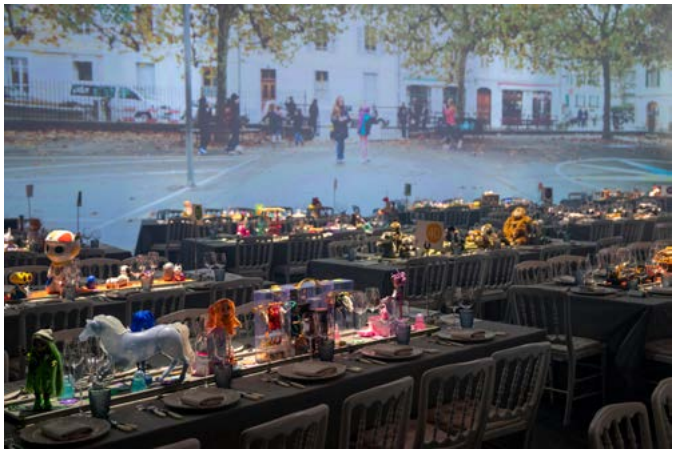

25 ans d’Action Innocence : soirée des partenaires

– 5 novembre 2024

A l’occasion de ses 25 ans, Action Innocence a eu le plaisir de réunir ses nombreux partenaires dont les contributions participent pleinement au développement et au succès des projets menés par la Fondation. La soirée d’anniversaire a rassemblé plus de 135 convives.

25 ans d’Action Innocence : soirée de Noël 2024

– 4 décembre 2024

Pour célébrer les 25 ans d’Action Innocence, la traditionnelle Soirée de Noël a eu lieu le 4 décembre 2024 à l’Hôtel Président Wilson. L’événement a réuni 434 invité·e·s et la vente aux enchères a permis de récolter CHF 1’450’000. Cela a été l’occasion également de réaliser un film de rétrospective de la Fondation, projeté pour la première fois lors de la soirée. Il a permis de mettre en lumière les actions et les réussites qui jalonnent l’histoire d’Action Innocence et l’engagement durable de celles et ceux qui, par leur soutien fidèle, rendent cette mission possible.

Consulter la vidéo des 25 ans de la Fondation Action Innocence

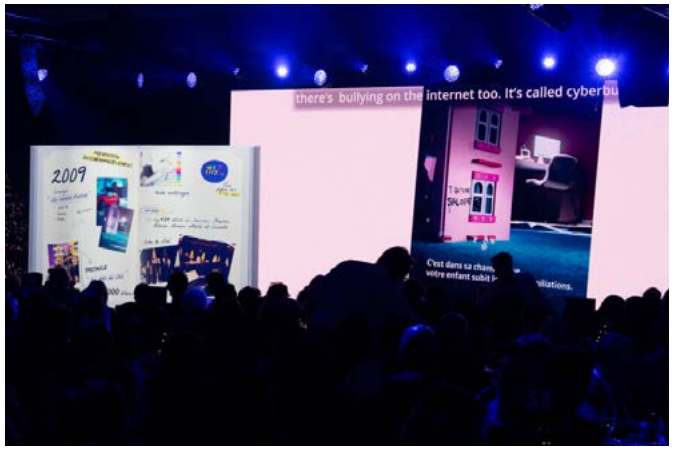

PRÉVENTION

Interventions

Formations d'adultes à l'intention des professionnel·le·s de l'éducation, de la santé, du social et de la sécurité

En 2024, les formations proposées par la Fondation Action Innocence auront permis de former **près de 2'800 professionnel·le·s**. L'équipe de prévention a pu proposer les ateliers suivants :

- « Si petit·e·s et déjà connecté·e·s : les écrans et les enfants de 0 à 6 ans »
- « Grandir avec les écrans : l'éducation numérique des 6-12 ans »
- « Les pratiques numériques des adolescent·e·s de 12-16 ans »
- « L'éducation numérique des 9e - 11e – Atelier Ados »
- « Les pratiques numériques en institution : comment faire avec plutôt que lutter contre ? »
- « Les pratiques numériques des adolescent·e·s et jeunes adultes (milieu spécialisé) »
- « (Cyber)harcèlement, voir l'invisible ! »

Les titres de formations ainsi que leurs contenus peuvent être adaptés en fonction de la demande, du contexte et du public auquel la Fondation s'adresse. Les intitulés ci-dessus correspondent aux titres utilisés dans notre catalogue.

Conférences parents

La Fondation Action Innocence est intervenue en 2024 dans 12 conférences, réunissant au total **537 parents.**

Répondance Ciao.ch

Grâce à la plateforme ciao.ch, les jeunes âgé·e·s de 11 à 20 ans peuvent s'exprimer et poser leurs questions de manière anonyme et gratuite, à tout moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En 2024, 2'934 questions y ont été soumises.

Action Innocence a poursuivi son engagement en assurant la réponse à l'ensemble des questions portant sur les problématiques liées aux usages numériques.

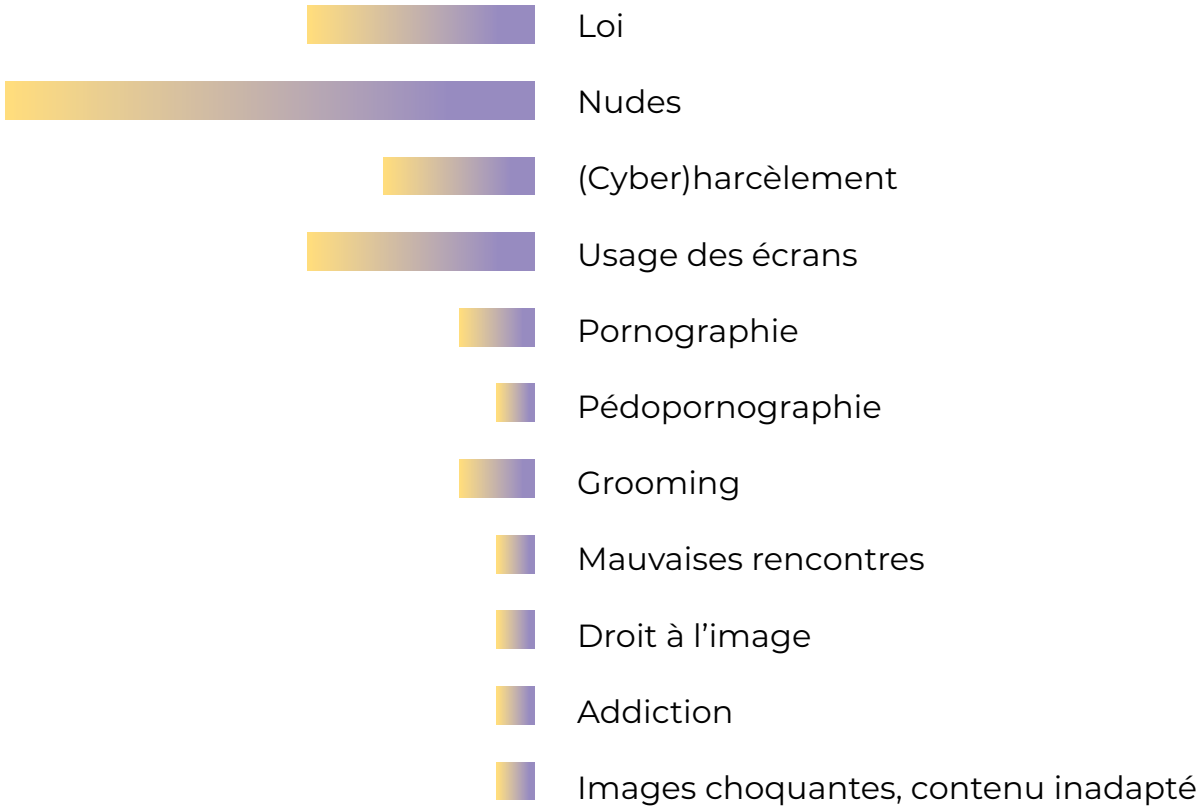

Situations traitées

Bien qu'elle ne dispose ni de ligne ni de plateforme d'écoute dédiée, Action Innocence est néanmoins sollicitée pour traiter certaines situations qui lui parviennent par téléphone ou par e-mail. Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Loi
- Nudes
- Usage des écrans
- Temps d'écran
- Pornographie
- Grooming
- Mauvaises rencontres
- Images choquantes, contenu inadapté
- Addiction

Matériel de prévention

En 2024, la Fondation Action Innocence a pu mettre en circulation **plus de 54'000 exemplaires de matériel de prévention**, touchant autant les professionnel·le·s, les parents, les enfants et les adolescent·e·s grâce à un catalogue fourni :

- Guides multilingues « Vivre avec les écrans »
- Dépliant et affiche « Vivre avec les écrans »
- Flyer « Gérer l'utilisation des écrans, comment trouver un équilibre ? »
- Flyer « Mauvaises rencontres en ligne - Le grooming »
- Dépliant « Comment grandir avec les écrans ? »
- Livret « Viens Kenza »
- Livret « Le dimanche de Louis »
- Livret « Christophe et l'écran magique »
- BD « Écran mon amour »
- Guide illustré pour les parents
- Dépliant « Mon enfant joue aux jeux vidéo »
- Dépliant « Je joue aux jeux vidéo »
- Dépliant « Lorsque j'utilise Internet et les réseaux sociaux »
- Dépliant « Que dit la loi ? »
- Cyberkit (trousse et affiche)
- Kit Plan de la maison
- Kit parents 0-6 ans
- Kit parents 6-12 ans

Ce chiffre ne reflète pas l'ensemble du matériel écoulé, une partie étant disponible en libre téléchargement sur le site d'Action Innocence. Par respect des réglementations sur la protection des données, les téléchargements effectués sans consentement aux cookies ne peuvent être comptabilisés.

contact@actioninnocence.org
www.actioninnocence.org